



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dijon, le 10 février 2017

La rectrice

à

Mesdames les inspectrices et
messieurs les inspecteurs
d'académie, directrices et directeurs
des services de l'éducation nationale
de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la
Saône-et-Loire et de l'Yonne

D.S.I.
Direction des Systèmes
d'Information

Affaire suivie par :
Joëlle RONCEVICH
Référence :
JR/VB/515
Téléphone
03 80 44 88 00
Télécopie
03 80 44 88 10
Courriel
ce.dsi@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : Base élèves du premier degré : BE1D devient ONDE

Dans le cadre de la simplification des tâches des directeurs d'école et en concertation avec un groupe utilisateurs, l'application Base Elèves 1er Degré bénéficie d'une refonte graphique et ergonomique.

La nouvelle version, baptisée ONDE (Outil Numérique pour la Direction d'Ecole), permet aux directeurs de choisir comme page d'accueil, l'affichage d'un tableau de bord pour le pilotage de leur école (effectifs, constats d'effectifs et répartition d'élèves) ou d'un calendrier qui facilite l'accès aux fonctionnalités de l'application en fonction des opérations de gestion de l'année scolaire.

Cette refonte graphique s'accompagne de la mise en place de la saisie réglementaire des langues vivantes, obligatoire à partir du niveau CP.

ONDE sera installée dans notre académie le **mercredi 22 février 2017**. Pour accompagner sa mise en œuvre, la DSI vous propose :

- une plaquette qui présente en détail ces évolutions, annexée à ce courrier et disponible dans l'espace documentaire du PIA, en complément des guides nationaux,

- une nouvelle rubrique dans l'onglet PANDA du PIA qui présente les changements introduits avec ONDE et propose une foire aux questions alimentée par le retour des utilisateurs.

- d'étendre à l'application ONDE la fonctionnalité de dépôt de demande d'assistance par courrier électronique mise en place pour le LSUN. Le directeur d'école pourra envoyer un courrier électronique à l'adresse **assistance1d@ac-dijon.fr** avec comme sujet le mot-clé "**ONDE**" et le détail de sa demande dans le corps du message. Celle-ci sera automatiquement insérée dans le serveur d'assistance et transmise pour traitement aux équipes d'assistance.

Les demandes pourront également être déposées via l'interface web du serveur d'assistance (demande logicielle de nature "ONDE", disponible depuis le PIA pour les directeurs d'école, les équipes pédagogiques et les services gestionnaires.



Les correspondants informatiques en département ont été destinataires d'informations techniques complémentaires et pourront être un relai dans votre département pour l'assistance.

D'avance, je vous remercie de bien vouloir assurer l'information des directeurs d'école de la mise en place de ONDE dès réception de ce courrier.

Pour la rectrice et par délégation,
le secrétaire général
de l'académie de Dijon


François BOHN